

Assemblée des délégués à Genève

Net rejet de l'initiative pour l'autodétermination

À l'occasion de son assemblée des délégués à Genève, le PBD Suisse a clairement rejeté l'initiative pour l'autodétermination. Outre les recommandations de vote sur d'autres objets, Martin Landolt, président du parti, a souligné l'importance des forces progressistes et dressé un mauvais bilan pour la législature en cours.

Lors de la première assemblée des délégués organisée après les élections dans les trois cantons fondateurs de Berne, de Glaris et des Grisons, les délégués du PBD Suisse s'étaient donné rendez-vous à Genève, où ils ont notamment été accueillis par Pierre Maudet, président du Conseil d'État genevois.

Martin Landolt, président du parti, a entamé son allocution en critiquant les syndicats, le Conseil fédéral et les partis gouvernementaux en raison de leur politique européenne. Le fait de quitter la table des négociations est un autre exemple du bilan intermédiaire catastrophique de la législature en cours, un « mauvais bilan ». Une rectification s'impose de manière urgente aux élections de 2019 : il convient de renforcer les forces progressistes et raisonnables.

Les délégués ont formulé les recommandations de vote pour les votations fédérales des 23 septembre et 25 novembre 2018.

NON aux deux initiatives sur l'agriculture

Les délégués du PBD ont recommandé de voter non aux deux initiatives populaires « pour la souveraineté alimentaire » et « pour des aliments équitables ». Au cours d'un débat animé, il a été souligné que les demandes exprimées par ces deux initiatives sont certes louables, mais peu réalistes. Elles aboutiraient à un renchérissement des denrées alimentaires en Suisse. En outre, la liberté des consommatrices et des consommateurs en serait restreinte inutilement.

Un NON clair à l'initiative pour l'autodétermination

L'orateur invité, Stefan Manser-Egli, membre du comité de l'Opération Libero, a souligné que l'initiative affaiblirait non seulement la protection des droits de l'homme, mais également la place économique suisse. La position de la Suisse en tant que partenaire contractuelle fiable serait considérablement affaiblie par l'insécurité du droit que l'initiative instaurerait. - Les délégués ont décidé à l'unanimité de recommander de voter non et ont donc nettement rejeté cette initiative.

OUI à la base légale pour la surveillance des assurés

La présidente du groupe PBD, Rosmarie Quadranti, a expliqué aux délégués le projet de révision de la partie générale du droit des assurances sociales. Elle a souligné que les nouvelles dispositions permettaient de donner une base légale à une pratique de longue date. La fraude aux assurances sociales doit être combattue afin de protéger les personnes qui ont de réelles prétentions à leur égard. Après une discussion animée, les délégués ont décidé de recommander de voter oui à cette révision.

Au préalable, le comité du parti avait recommandé de voter oui à l'arrêté fédéral « vélo » et non à l'initiative pour les vaches à cornes.

Renseignements :

Martin Landolt, conseiller national, 079 620 08 51

25.08.2018